

Conseil municipal du 26 mars 2009

Le conseil municipal :

- accepte l'avenant au bail de location du pavillon de gendarmerie entérinant la révision du loyer.
- approuve le projet de séjour découverte des gorges du Tarn organisé par l'équipe d'animation du centre de loisirs, du 20 au 25 avril 2009. 14 enfants participeront à ce voyage.
- décide de signer avec la Direction Départementale d'Equipement une convention d'assistance pour l'aménagement urbain du coteau de la Grand Vigne.
- adopte les statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Dheune et désigne Guy Marchandeaudeu comme délégué suppléant de Mrs Leriche et Gravier.
- vote à l'unanimité les budgets annexes après acceptation des affectations des différents résultats de fonctionnement.
- vote à l'unanimité le budget primitif du service principal intégrant une augmentation de 2% des taux des taxes d'habitation et foncière sur les propriétés bâties.
- autorise le maire à signer une convention pour l'autorisation d'établissement de canalisations d'assainissement en terrain privé.
- décide de vendre à 10 € le stère, le bois provenant de l'abattage des arbres du centre bourg, jugés dangereux par l'ONF.